

communiqué de presse

PRINCIPAUX CHIFFRES DU MOIS DE MAI 1991

Météorologie

En mai, la **température** relevée à l'aéroport de Cointrin s'est élevée en moyenne à 11,3 °C, chiffre inférieur de 1,8 °C à la normale, cependant qu'il a été enregistré 25 mm de **précipitations** et 244 heures d'**insolation**, représentant respectivement 36 et 123 % des valeurs moyennes de mai.

Population

En mai, la **population résidente** du canton a augmenté de 449 personnes et se chiffre à 387 867 à la fin du mois. Cette progression résulte d'un **gain migratoire** (saisonniers compris) de 319 personnes (arrivées dans le canton : 1 705, départs : 1 386) et d'un gain du **mouvement naturel** de 130 personnes (naissances : 407, décès : 277). En une année, de fin mai 1990 à fin mai 1991, la population du canton s'est accrue de 2 346 habitants sans les saisonniers (soit un accroissement de 0,6 %). Pour la même période annuelle, la population d'origine suisse a diminué de 285 unités et se chiffre à 242 987 personnes, alors que la population étrangère a augmenté de 2 631 et se fixe à 139 164.

Marché du travail

L'effectif des **travailleurs étrangers** (sans les internationaux) s'élève, à fin mai, à 105 600 (mai 1990 : 105 673), dont 68 719 travailleurs sous permis B et C, 5 438 saisonniers et 31 443 frontaliers. En une année – de fin mai 1990 à fin mai 1991 – le nombre des travailleurs étrangers résidents (permis B ou C) a augmenté de 1 362 et celui des frontaliers de 540, alors que celui des saisonniers est en recul de 1 975.

A fin mai, le nombre des **chômeurs sans emploi** inscrits à l'Office cantonal de l'emploi s'élève à 5 065 (4 977 à fin avril) et celui des **chômeurs partiellement sans emploi** à 285 (259 à fin avril). Le **taux de chômage**, en pour cent de la population active de 1980, s'élève à 3,0 % (2,9 % en avril), soit le plus fort taux du pays, la moyenne nationale se situant à 1,1 %. Quant aux **places vacantes**, 1 285 offres d'emploi à plein temps et 131 à temps partiel ont été annoncées en mai (respectivement 1 170 et 112 en avril).

Energie

La **consommation totale d'électricité** du réseau genevois, qui ne comprend pas le Cern, s'est élevée en mai à 192,8 millions de kWh (mai 1990 : 189,1 millions de kWh) et celle de **gaz** à 91,6 millions de kWh (mai 1990 : 45,8 millions de kWh).

Construction de logements

Les réalisations de mai 1991 : 115 logements construits, dont 8 villas. En une année (de fin mai 1990 à fin mai 1991), on aura donc achevé 1 967 logements (dont 251 villas), contre 1 649 un an auparavant.

./.



SERVICE CANTONAL DE STATISTIQUE

Rue du 31-Décembre 8 Case postale 36 1211 Genève 6

DÉPARTEMENT DE L'ÉCONOMIE PUBLIQUE

République et canton de Genève

Les projets : 69 logements (dont 5 villas) ont été autorisés en mai 1991 et 388 logements (dont seulement 4 villas) ont fait l'objet d'une requête en autorisation de construire. Entre mai 1990 et mai 1991, le nombre des logements autorisés atteint donc 1 318 (2 827 pour la période annuelle précédente) et celui des logements "en requête" 2 350 (contre 2 740 un an auparavant).

Compte tenu des nouveaux logements, des démolitions et des transformations, on a compté, au 31 mai 1991, 187 118 logements dans le canton, soit 2 068 de plus qu'à fin mai 1990 (1 687 pour la période annuelle précédente).

Pactes de réserve de propriété

En mai ont été enregistrées 150 ventes faisant l'objet d'un pacte de réserve de propriété et représentant un montant total garanti de 4 169 milliers de francs, contre 138 pactes et 2 222 milliers de francs en mai 1990.

Transports

L'effectif des **véhicules immatriculés** dans le canton a atteint à fin mai 252 833 unités, dont 205 366 autos (mai 1990 : 248 099 véhicules et 201 793 autos).

Tourisme

En avril, 71 423 **hôtes** (82 550 en avril 1990), dont 62 669 en provenance de l'étranger, sont descendus dans les établissements hôteliers du canton. Le total des **nuitées** s'est élevé à 178 620, contre 186 523 en avril 1990.

Indice genevois des prix à la consommation

L'indice genevois des prix à la consommation (décembre 1982 = 100) a enregistré en mai une hausse de 0,7 % et se fixe à 132,7 points. En douze mois, il a augmenté de 5,9 %. Calculé par raccordement, l'ancien indice genevois (septembre 1977 = 100) s'établit à 163,1 points en mai.

Poursuites et faillites

En mai, 16 277 réquisitions de poursuite (14 987 en mai 1990) ont été déposées à l'office cantonal des poursuites. En outre, il a été procédé à 61 séquestres (84 en mai 1990).